



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question écrite n° 97643

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur la précision des données relatives aux effectifs de la police et de la gendarmerie nationales. À cet égard, il souhaiterait connaître, pour chaque année entre 2002 et 2010 et pour chacune des deux forces, les effectifs budgétaires (plafonds d'emploi à compter de 2006), les effectifs moyens réalisés (consommation d'ETPT à compter de 2006) et les effectifs instantanés réalisés au 31 décembre de chaque année (ETPE à compter de 2006). Par ailleurs, il aimerait disposer des mêmes données prévisionnelles pour l'année 2011.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97643

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 2011, page 123

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)